

Numéro postal

Près de 300 Genevois changent d'adresse

Onze communes redessinent leurs arrondissements postaux. Habitants et entreprises ne sont pas tous réjouis

Xavier Lafargue

La nouvelle, parue le 10 mars dans la *Feuille d'Avis Officielle*, est passée inaperçue. Pourtant, la vie de centaines de particuliers ou d'entreprises va changer ce mercredi. En cause, le plus grand remaniement d'arrondissements postaux jamais effectué à Genève. Environ 260 adresses et onze communes de la Rive gauche sont concernées. Si les maries, qui ont initié le projet, s'en réjouissent, certains habitants se plaignent.

Tout est parti de la Ferme Foraine Bonaventure, à Corsier: «Nous accueillons un millier d'enfants par an et des classes qui viennent faire des balades avec nos ânes, confie le couple Marie-Alice et Bonaventure Gyger. Or notre adresse postale était à Gy et notre case postale à Meinier.» Dans bien des cas, en effet, l'arrondissement postal ne correspond pas aux limites communales mais est fonction du bureau de poste le plus proche, afin de faciliter la distribution. «Mais personne ne s'y re-



trouvait, les gens se perdaient en venant chez nous, poursuit le couple. D'autre part, nous ne recevions pas les tous-ménages de notre commune, Corsier. Dès 2009, nous avons alerté nos autorités.» La Mairie de Corsier a finalement empoigné le problème puis contacté les communes avoisinantes, en proie aux mêmes soucis. «Une dizaine d'adresses de particuliers et d'entreprises corsières

étaient affiliées à un numéro postal situé à Gy et Vésenaz, relève Célia Boldrini, secrétaire communale. Nos tous-ménages n'y étaient pas distribués. On avait aussi des problèmes avec des demandes de subventions adressées aux mauvaises municipalités. Par ailleurs, 58 adresses affiliées au numéro postal de Corsier correspondaient à des habitants de Collonge-Bellerive et d'Anières.»

Désormais, dans le secteur Arve et Lac, toutes les adresses postales correspondent à la commune où elles sont situées. «Cela nous permettra de mieux communiquer avec nos administrés, indique Michel Vazquez, secrétaire général à Meinier. Les personnes concernées ont été informées de ce changement il y a plusieurs mois. Nous n'avons pas eu de remarques négatives.» A Collonge-Bellerive, la Mairie confirme: «Les gens ont été accompagnés sur le plan administratif, les démarches à effectuer leur ont été précisées.»

Il n'y a pas que des heureux Même écho à Coligny, où la Mairie précise n'avoir reçu «que deux ou trois téléphones après avoir informé tous les gens concernés».

Pourtant, des voix se sont élevées jusqu'au Conseil municipal. «Personne n'est content dans le secteur que je représente, soit une cinquantaine de ménages!» lance Luc Munier. L'écu colognote habite en effet bien plus près de Vésenaz (commune de Collonge-Bellerive) que du village de Coligny: «Notre poste, c'est celle de Vésenaz, où nous avions notre adresse postale jusqu'à aujourd'hui. Désormais nous devons aller à la poste de Coligny, très mal desservie par les transports publics. On devra s'y rendre en voiture pour aller chercher un colis ou un recommandé. C'est ridicule!»

Et les tous-ménages colognotes qui n'étaient pas distribués dans son secteur? L'écu balaise l'argument: «Nos employés municipaux travaillent très bien, ils savent à qui envoyer les informations, même si le numéro postal n'est pas celui de la commune!»

Changer d'adresse, ça coûte

Luc Munier relève en outre que «les municipalités ont sous-estimé les frais générés par ces changements». Il n'est pas le seul. «Ça va nous coûter quelques milliers de francs et nous valoir de nombreuses démarches administratives», avance Cédric Chapot, associé de Pacha Marine. Un chantier naval jusque-là domicilié à Vésenaz, qui «émigre» dès aujourd'hui à Meinier. «Il faut modifier toutes nos adresses sur Internet, sur *local.ch*, au Registre du commerce, etc. Sans compter les cartes de visite et le papier à en-tête. J'ai demandé à la Commune si elle participait aux frais, mais ce n'est pas le cas.»

Même cas de figure chez Dog's Street, salon de toilettage pour chiens, dont l'adresse postale passe de Vésenaz à Coligny. «Nous devons refaire nos logos, nos supports publicitaires et de correspondance, constate Jean-Jacques Dussuet. Pour un petit commerce comme le nôtre, c'est embêtant. Et si je veux garder une case postale à Vésenaz, ce qui est plus pratique, je devrai la payer.»

L'Etat et La Poste rassurent

● A l'Etat de Genève, on précise que «ce sont les communes qui initient ces changements, en concertation avec La Poste», explique Vincent Galley, à la Direction de la mensuration officielle. De telles modifications ont déjà été faites à Puplinge, Choulex et Vandœuvres, ou encore dans la zone industrielle Zimeysa. D'autres sont prévues en juillet à Presinge et Thônex. Le responsable tient aussi à rassurer: «Au niveau de l'Administration cantonale ou des Services industriels de Genève, pas besoins d'annoncer de changement d'adresse, les modifications sont directement assurées par les services. Par exemple, les cartes interactives de l'Etat de Genève (www.stig.ch) sont déjà à jour.» De son côté, La Poste assure le suivi du courrier adressé à l'ancienne adresse durant un an. «Pour nous, il s'agit juste d'une petite réorganisation de la distribution», relève Patrick Rod, qui a conduit le projet pour La Poste. **X.L.**

Un trio 100% masculin de droite préside le Municipal

Prônant l'égalité, la gauche a présenté hier des femmes aux vice-présidences du délibératif de la Ville de Genève. En vain

Après un tour de chauffe sur les réseaux sociaux lors du lundi de Pentecôte, la séance du Conseil municipal de la Ville de Genève de mardi soir s'annonçait animée. L'enjeu: l'élection du bureau. La droite élargie, majoritaire au sein du délibératif, s'est répartie les rôles au perchior: Jean-Charles Lathion (PDC) à la présidence; Eric Bertinat (UDC) à la première vice-présidence et Pascal Spuhler (MCG) à la deuxième vice-présidence. Un trio exclusivement masculin, donc.

Tandis que les quatre postes de secrétaires sont dévolus... aux femmes. Soit Sophie Courvoisier (PLR), Marie-Pierre Theubet (Verts), Martine Sumi (PS) et Hélène Ecuyer (EaG).

De quoi faire grincer des dents à gauche. D'autant que la dernière présidence était déjà 100% masculine et que la dernière femme à avoir présidé le Municipal n'est autre que la démocrate-chrétienne **Alexandra Rys** en 2011. Dans la foulée de l'élection, le PS Ville de Genève dénonce dans un communiqué «un coup de force d'un autre âge», regrettant que «l'organe législatif de la deuxième ville de Suisse ignore sciemment 50% de sa population».

Tout commence avec l'élection du président. Seul le PDC Jean-Charles Lathion, 67 ans, candidate pour succéder au PLR Rémy Burri. Il l'emporte par 41 voix sur 74 et prend les rênes de la séance. Le poste de premier vice-président (qui, selon la règle du tournus, sera le futur président) est plus disputé. A la candidature d'Eric Bertinat s'ajoutent celles de Maria Pérez (EaG) et de Martine Sumi

(PS), au nom de «l'égalité, la relève et la représentation des femmes en politique», selon les mots de la cheffe de groupe socialiste Albane Schlechten. En vain. Eric Bertinat l'emporte avec 37 voix contre 24 à Martine Sumi et 8 à Maria Pérez. Nouvelle tentative de la gauche pour la deuxième vice-présidence. Par la voix d'Alfonso Gomez, les Verts invitent les conseillers municipaux à voter pour Marie-Pierre Theubet, «au nom d'une meilleure représentation tant démographique que des compétences». Pascal Spuhler l'emporte avec 38 voix contre 35 pour l'élue Verte.

Face aux accusations de sexisme proférées par la gauche, Simon Brandt, président du PLR Ville de Genève, tente une riposte dès lundi sur les réseaux sociaux en rappelant que la dernière présidente était de droite. Il précise: «La gauche municipale, si prompt à donner des leçons à la droite, a préféré envoyer des hommes à deux reprises pour présider le Conseil municipal depuis lors (2012 et 2014).»

Quant à la critique concernant le manque de place laissée à la gauche par la droite majoritaire, cette dernière assure qu'elle cédera la présidence à ses adversaires pour une année sur les cinq ans de législature. «Lorsqu'ils étaient majoritaires, les partis de gauche ne laissaient qu'une présidence à la minorité de droite sur l'ensemble de la législature. La nouvelle majorité de droite aura la même générosité envers la minorité de gauche, ni plus ni moins», insiste Simon Brandt.

Puis, les débats reprennent avec une demande de crédit de 10 millions (dont 4 financés par une fondation) déposée par Rémy Pagani, magistrat chargé des Constructions. Le but: couvrir les divers et imprévus du chantier du Grand Théâtre. Le renvoi en commission est voté. **Marie Prieur**

Les Verts fustigent le ministre des Transports

Le parti reproche à Luc Barthassat de trahir l'esprit de la Loi sur la mobilité

Un an après le vote par le peuple de la nouvelle Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, les Verts sont mécontents de Luc Barthassat. Les cent premières mesures d'application présentées ce printemps par le ministre des Transports favorisent la voiture, a estimé mardi le parti face à la presse. «La loi se caractérisait par un équilibre qu'on ne retrouve plus dans son application par l'Etat», juge le député Mathias Buschbeck.

Candidat au Conseil d'Etat et magistrat à Vernier, Yvan Rochat qualifie de «hors-sol» les visées de l'Etat dans sa commune, notamment à Châtelaine. Un secteur qui, dans les cartes d'application de la nouvelle loi, n'est appelé à entrer en zone urbaine qu'à moyen terme. Selon lui, la fluidification de la moyenne ceinture ainsi que l'onde verte mise en place sur l'axe Vernier-Genève entrent en conflit avec des projets déjà établis et concertés avec les autorités locales, comme le pôle d'échange multimodal prévu au carrefour de l'Ecu.

Conseiller municipal en Ville de Genève, Simon Gaberell a cherché au sein des cent premières mesures celles qui pouvaient être bénéfiques au vélo. Il déplore une maigre moisson, incluant la promesse de pénétrantes cyclables qui étaient déjà prévues lors de la précédente législature ou des injonctions générales, imprécises et non chiffrées au centre-ville. Entre autres mesures, les Verts exigent un octroi rapide de la priorité aux transports publics ou des piétonnisations en zone urbaine.

Marc Moulin

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

COMPOSED BY BILL WHELAN PRODUCED BY MOYA DOHERTY DIRECTED BY JOHN MCCOLGAN

Riverdance 21

WWW.RIVERDANCE.COM

16 - 18 OCTOBRE 2017 THEATRE DU LEMAN - GENEVE

opuj abc ticketcorner.ch yes wrs